



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 FEVRIER 2018**

**Public : 0 personne**

L'an deux mil dix-huit, le 16 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Crouy sur Cosson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette SORIN, Maire.

**Date de convocation : 6 février 2018**

**Présents :** Mme Claudette SORIN, M. Michel MAURICE, M. Philippe GRANADOS, M. Luc MARCHAND, Mme Sandrine MAURICE, Mme Christine DARDEAU, M. Davis BORNET, M. Jean-Jacques ABADIE, M. Yann PERTHUIS, M. Arnaud CLEMENT, M. Patrick JULIEN.

**Absente excusée :** Mme Aurore BOIDRON.

**Absents :** M. Didier ROUILLARD, M. Benoît OLLIVIER.

Secrétaire de séance : M. Philippe GRANADOS

**Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2018**

Il est approuvé à l'unanimité.

***DELIBERATIONS :***

**Création d'un poste d'Adjoint Technique à 25/35ème à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018**

Madame le Maire propose aux membres présents suite aux départs en retraite de deux agents à temps non complet, d'effectuer la création d'un seul poste regroupant les deux précédents pour un temps de 25/35<sup>ème</sup>.

Ce poste sera en annualisation.

Cet agent assurera l'entretien des locaux communaux durant toute l'année, et l'état des lieux des salles communales.

Pendant la période d'ouverture du camping, il assurera en plus, la gestion du camping et l'entretien des locaux.

**Facture 3D OUEST**

Madame le Maire donne lecture de la facture 3 Ouest pour le logiciel du camping.  
Elle s'élève à 108.00 € H.T. soit 129.60 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :  
- Autorise le Maire à régler cette facture sur le budget investissement de l'année 2018 imputation 2051 opération 066.  
- S'engage à inscrire cette dépense au budget investissement de l'année 2018.

## **Facture Pompes Funèbres Gervaisiennes – Cavurnes au cimetière**

Madame le Maire donne lecture de la facture des Pompes Funèbres Gervaisiennes pour la fourniture et la pose de 4 cavurnes au cimetière communal.

Le devis ayant été signé en 2017 la somme de 1 250.00 € a été inscrite sur les restes à réaliser. La facture s'élève à 1 250.02 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Maire à régler cette facture sur le budget investissement de l'année 2018 sur les restes à réaliser imputation 2116.
- S'engage à inscrire le reliquat de la dépense au budget investissement de l'année 2018.

## **Subvention exceptionnelle au CDSAE – Institut Médico-Educatif du Val de Loire pour le cross du Château**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle au CDSAE – Institut Médico-Educatif du Val de Loire pour le Cross du Château qui aura lieu à l'IME des Basses Fontaines le 14 mars 2018. Cette subvention d'un montant de 100.00 € sera prévue au budget 2018 et sera réglée dès maintenant imputation 6574.

## **Devis FOUSSARD – Stores de la Maison Communale**

Madame le Maire donne lecture du devis de l'entreprise FOUSSARD pour la fourniture et la pose de stores à la Maison Communale.

Le devis s'élève à 420.00 € H.T. soit 504.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Maire à signer ce devis.
- S'engage à inscrire ce montant au budget primitif 2018 imputation 2188 opération 071.
- Autorise le Maire à régler la facture correspondante.

## ***INFORMATIONS DIVERSES :***

Madame le Maire informe les membres présents, que les extincteurs signalés dans le Cosson à la dernière réunion appartiennent bien à la commune.

Ils ont été volés, pour l'un dans un sanitaire du camping et pour l'autre derrière le restaurant scolaire.

L'assurance nous applique une franchise de 800 €.

Elle informe qu'une rencontre avec l'UCPS a eu lieu, la randonnée dans le cadre de la journée « Artiste dans l'Herbe » aura bien lieu le 29 juillet prochain.

Elle signale qu'un transporteur de bois a abimé le petit pont et le chemin des Poissonnières. La commune attend un devis pour que le transporteur remette en état.

Elle informe que lundi 19 février, la Communauté de Communes organise une visite du secteur Est dans le cadre du PLUi.

Elle rappelle qu'une commission bâtiment, voirie, camping est prévue samedi 24 février à 10 h 30. Tous les élus sont invités.

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance  
M. Philippe GRANADOS

Le Maire  
Mme Claudette SORIN